



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

perspectives

Question au Gouvernement n° 3335

Texte de la question

FUTURE IMPLANTATION DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

M. le président. La parole est à M. Jean-François Lamour, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire

M. Jean-François Lamour. Ma question, à laquelle j'associe mon collègue Philippe Goujon, député-maire du XV^e arrondissement, s'adresse à M. le ministre de la défense et des anciens combattants.

Vous avez dévoilé hier, monsieur le ministre, l'aspect du futur ministère de la défense, qui aura son siège à Balard, dans le XV^e arrondissement de Paris. " Régalien, monumental, mais aussi discret et furtif ", c'est en ces termes que Nicolas Michelin, son architecte, a présenté son oeuvre ; ce sont bien, je crois, les mots qui conviennent pour qualifier l'esprit de cet édifice dédié à la défense de notre pays. Il s'agit là d'un geste architectural fort, d'une grande beauté, ouvert sur la ville, et qui s'intègre parfaitement dans le paysage parisien. Décidé par le Président de la République, le projet de regroupement des états-majors est une chance à trois égards. C'est un chantier pourvoyeur d'emplois : 9 300 agents de l'État travailleront sur une partie du site et des entreprises s'implanteront sur une autre partie. C'est également la création d'équipements publics ouverts aux riverains. C'est bien sûr une chance pour ce quartier du sud-ouest de Paris et pour ses habitants, ce dont Philippe Goujon et moi nous réjouissons. C'est aussi une chance immense pour le Grand Paris, voulu et défendu par le Président de la République avec un volontarisme jamais démenti et largement à la hauteur de l'enjeu.

Enfin, monsieur le ministre, ce projet est par-dessus tout une chance pour notre armée. Son savoir-faire, son engagement à travers le monde en font une force de premier plan ; l'interarmisation de la défense française symbolisée par ce futur " Hexagone " améliorera considérablement sa capacité d'action dans la conduite des opérations.

Monsieur le ministre, dans l'attente de la mise en service du site, prévue pour 2015, pouvez-vous présenter à notre assemblée les grandes lignes du projet et les avantages que pourra en tirer la défense de notre pays, notamment pour la projection de ses forces dans le monde ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense et des anciens combattants.

M. Gérard Longuet, *ministre de la défense et des anciens combattants*. Cher Jean-François Lamour, d'un point de vue architectural, votre question est assurément d'actualité, puisque le projet a été présenté, notamment au Musée des monuments historiques, hier même. Pour autant, cette affaire de très long terme vient de loin : elle remonte à la réforme voulue par le général de Gaulle, lorsqu'il a créé en 1961 le ministère de la défense, réforme mise en oeuvre par mon illustre prédécesseur Pierre Messmer. C'était une nécessité absolue pour assurer l'unité du commandement, l'unité de la réflexion et l'unité de la décision des trois états-majors des armées, de la DGA et des services administratifs, notamment des fonctions ministérielles.

M. Jean-Paul Lecoq. On n'a plus de commandement, plus de décision ! Vous avez tout délégué à l'OTAN !

M. Gérard Longuet, *ministre*. Les modalités sont pertinentes, d'abord parce qu'elles s'appuient sur un terrain appartenant à l'État, ensuite parce qu'elles font de celui-ci le client de très grandes entreprises de prestations de services, l'État redevenant propriétaire des bâtiments du ministère au terme de vingt-sept ans, et au bout de soixante ans des installations sur la Corne Ouest, comme vous venez de l'évoquer. C'est, enfin, pour ce quartier auquel vous êtes attaché, cher Jean-François Lamour (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*) une

excellente occasion...

M. Jean-Paul Bacquet. Une excellente occasion de cirer les pompes !

M. Gérard Longuet, *ministre*. ...de consolider le visage architectural et vivant du XVe arrondissement.

Souvenons-nous que l'armée, en 1890, avait concédé à la ville le Champs de Mars, devenu un élément majeur de notre architecture. Balard sera un élément primordial et de ce quartier et de Paris et surtout un outil au service d'une défense maîtrisée. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Lamour](#)

Circonscription : Paris (13^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3335

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juin 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 juin 2011